



Lettre d'information ARVALIS

Sur la répartition des variétés de céréales à paille

Juillet 2023



Sommaire

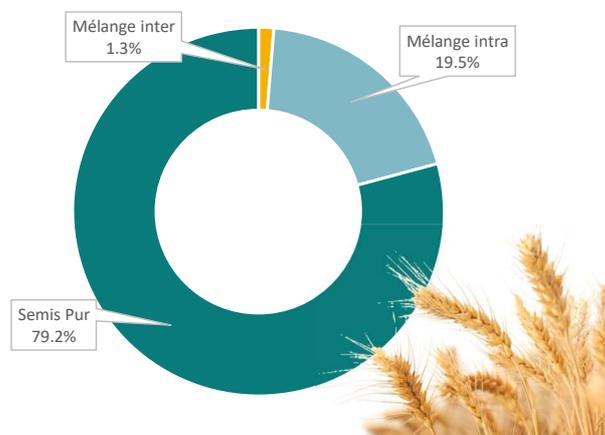
BLE TENDRE	5 variétés font leur entrée dans le top 10
BLE DUR	les agriculteurs ont de plus en plus recours aux mélanges variétaux
ORGES	Les orges d'hiver représentent 65 % des semis
TRITICALE	26 % des surfaces cultivées en mélange

BLE TENDRE : 5 VARIÉTÉS FONT LEUR ENTRÉE DANS LE TOP 10

En mai 2023, les hectares cultivés en blé tendre sont estimés à 4 768 203 par le SSP. Sur cette base, BVA n'a pas enquêté les exploitations de moins de 10 ha de céréales et le nombre d'observations a pu être insuffisant dans certains départements, l'étude est donc basée sur 4 733 981 ha, soit 99,3 % de la surface totale cultivée. 147 888 ha, soit 3,1 % de la surface, sont en agriculture biologique ou en cours de conversion, en augmentation de 0,9 % par rapport à 2022.

En France, les semis de variétés pures sont les plus répandus (79,2 % de la sole). Cependant, de plus en plus d'agriculteurs ont recours à des mélanges de variétés, autrement appelés mélanges intraspécifiques. En 2023, cette pratique représente 19,5 % des surfaces de blés, en augmentation de 2 points par rapport à la campagne précédente, ce qui positionne, dans le classement national, les mélanges intraspécifiques avant la première variété pure semée en France. Les semis interspécifiques (mélange de plusieurs espèces dans la même parcelle) couvrent, quant à eux, 1,3 % de la sole. Le blé est cultivé en association avec des espèces telles que la féverole, le pois, le trèfle ou la luzerne.

Répartition des surfaces semées en variétés pures et en mélanges - 2023



Classement des dix premières variétés de blé tendre - 2023

Variété	Année Inscription	Classe technologique ARVALIS	Avis de la meunerie 2023		Nombre d'hectares	% des surfaces nationales
			Agriculture Conventionnelle	Agriculture biologique		
CHEVIGNON	2017	BPS	BPMFp	BPMFp	757 794	16.0 %
KWS EXTASE	2018	BPS	VRMp		338 466	7.2 %
LG ABSALON	2016	BP	VRMp	BPMFp	224 800	4.8 %
KWS ULTIM	2020	BPS	VRMp		185 138	3.9 %
COMPLICE	2016	BPS	BPMFp		129 934	2.7 %
PRESTANCE	2021	BPS	VRMp		100 210	2.1 %
LG AUDACE	2021	BPS	VRMp		78 126	1.7 %
KWS SPHERE	2020	BPS	VRMp		70 153	1.5 %
CELEBRITY	2022	BPS	BPMFp ^{EXT}		66 499	1.4 %
GARFIELD	2020	BPS	BPMFp		65 451	1.4 %

VRMp : Variété panifiable Recommandée par la Meunerie ; BPMFp : Blé panifiable pour la Meunerie Française ; EXT : Variété à tendance extensible

Les 10 premières variétés cultivées en semis pur représentent 42,6 % des surfaces nationales, contre 44,2 % en 2022. Elles sont toutes inscrites sur la liste des blés meuniers 2023 éditée par l'Association Nationale de la Meunerie Française. La variété CHEVIGNON reste en tête du classement avec 16 % des surfaces (- 0,6 point par rapport à 2022). La variété KWS EXTASE se maintient à la seconde place avec 7,2 % des surfaces suivie de LG ABSALON dont la part diminue légèrement (- 0,5 point). Cinq variétés, inscrites entre 2020 et 2022, font leur entrée dans le classement : PRESTANCE, LG AUDACE, KWS SPHERE, CELEBRITY et GARFIELD. Ainsi RGT SACRAMENTO, CAMPESINO, RGT CESARIO, ORGERAIN et PROVIDENCE quittent le top 10 en 2023.

La répartition des surfaces par types de blés est

relativement stable depuis quelques années. Les blés panifiables sont très majoritaires et représentent 90,5 % de la sole française en 2023. Les blés améliorants sont essentiellement cultivés dans le Sud-Ouest et dans le Centre Val-de-Loire et couvrent 4,5 % de la surface nationale.

La part des surfaces de blés biscuitiers est estimée à 0,6 %, en baisse par rapport à 2022. Les variétés biscuitières sont concentrées dans quelques régions : Hauts-de-France, Nouvelle Aquitaine, Grand-Est, Bourgogne-Franche-Comté et Pays de la Loire. Les blés pour autres usages représentent 1,8 % de la sole de blé tendre (- 0,5 point / 2022). En 2023, 2,6 % des surfaces sont cultivées avec des blés dont on ne connaît pas la valeur d'usage.



* Avant 2021 : Inconnu = Variétés pures dont la valeur d'usage est inconnue + mélanges interspécifiques + mélanges intraspécifiques / A partir de 2021 : Inconnu = Variétés pures dont la valeur d'usage est inconnue + mélanges interspécifiques



Répartition par région des types de blés (en % des surfaces régionales)

% des surfaces nationale 2023	Inconnu	Mélanges panifiables	Variétés panifiables	Variétés améliorantes	Variétés biscuitières	Variétés à autres usages
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES	8 %	16 %	67 %	9 %	0.0 %	0 %
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ	3 %	20 %	73 %	3 %	0.8 %	0 %
BRETAGNE	2 %	28 %	69 %	0 %	0.2 %	1 %
CENTRE-VAL DE LOIRE	2 %	27 %	61 %	10 %	0.1 %	0 %
GRAND EST	3 %	12 %	81 %	0 %	0.7 %	3 %
HAUTS-DE-FRANCE	1 %	6 %	86 %	0 %	1.2 %	5 %
ÎLE-DE-FRANCE	1 %	5 %	85 %	7 %	0.4 %	1 %
NORMANDIE	2 %	25 %	71 %	0 %	0.0 %	2 %
NOUVELLE-AQUITAINE	3 %	28 %	62 %	5 %	1.5 %	1 %
OCCITANIE	5 %	13 %	56 %	26 %	0.4 %	0 %
PAYS DE LA LOIRE	2 %	38 %	56 %	3 %	0.8 %	0 %
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR	9 %	21 %	50 %	20 %	0.0 %	0 %

* Inconnu = Variétés pures dont la valeur d'usage est inconnue + mélanges interspécifiques

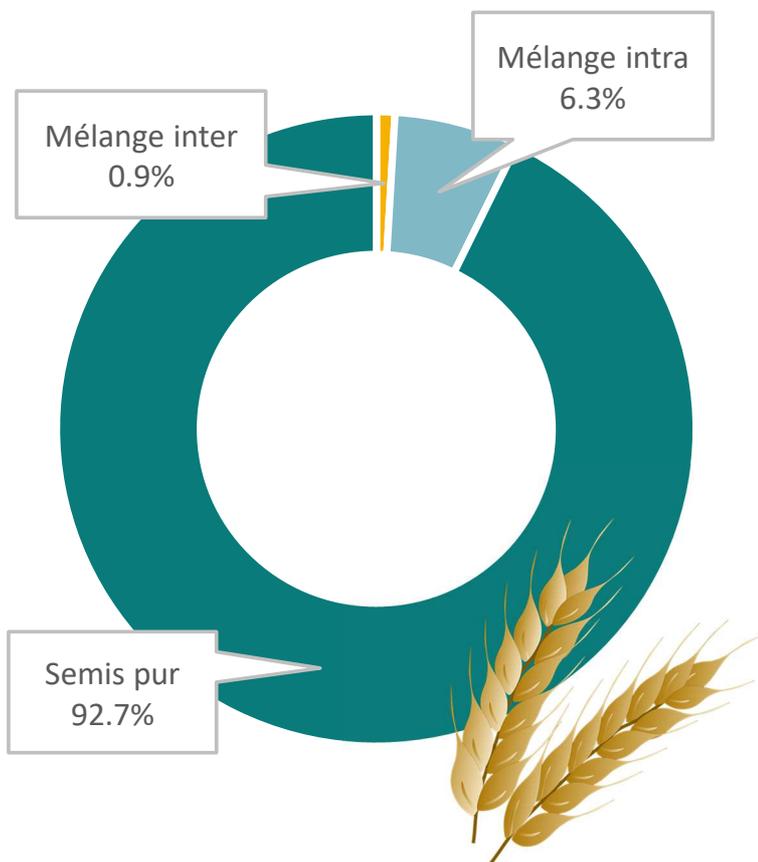
BLE DUR : LES AGRICULTEURS ONT DE PLUS EN PLUS RECOURS AUX MÉLANGES VARIÉTAUX

En mai 2023, les hectares cultivés en blé dur sont estimés à 241 327 par le SSP. Sur cette base, BVA n'a pas enquêté les exploitations de moins de 10 ha de céréales et le nombre d'observations a pu être insuffisant dans certains départements, l'étude est donc basée sur 234 284 ha soit 97,1 % de la surface totale cultivée. 4 968 ha, soit 2,1 % de la surface, sont en agriculture biologique ou en cours de conversion, comme en 2022.

92,7 % des semis sont réalisés en variétés pures. Le recours aux mélanges intraspécifiques augmente de 1,9 point par rapport à l'an passé, soit 6,3 % des surfaces. Finalement, 0,9 % des surfaces sont emblavées en mélange avec d'autres espèces comme la luzerne et la lentille (en progression de 0,4 point/2022).



Répartition des surfaces semées en variétés pures et en mélanges - 2023



Classement des dix premières variétés de blé dur - 2023

La variété ANVERGUR domine encore largement le paysage du blé dur français, avec 52,3 % des surfaces. Elle est suivie de RGT VOILUR qui représente 13,5 % de la sole. A elles deux, elles couvrent près de 66 % des surfaces (en baisse de 7 points/2022) et le top 10 des variétés pures représente 88,7 % des emblavements. Les variétés RGT SOISSUR et SANTUR font leur entrée dans le top 10 respectivement à la 8ème et à la 9ème place. Ainsi, CASTELDOUX et KARUR quittent le classement des variétés de blé dur les plus cultivées.

Variété	Année d'inscription	Avis de l'industrie semoulière et pastière	Nombre d'hectares	% des surfaces nationales
ANVERGUR	2013	VRSP	122 853	52.3 %
RGT VOILUR	2016	VRSP	31 631	13.5 %
RGT BELALUR	2021	VRSP	28 012	11.9 %
CANAILLOU	2021		10 773	4.6 %
RELIEF	2014	VRSP	5 082	2.2 %
CLAUDIO	1998 (Italie)	VRSP	2 966	1.3 %
RGT VANUR	2020		2 234	1.0 %
RGT SOISSUR	2021		2 010	0.9 %
SANTUR	2012 (Italie)		1 675	0.7 %
MIRADOUX	2007	VRSP	1 407	0.6 %



VRSP : Variété Recommandée par les Semouliers et les Pastiers

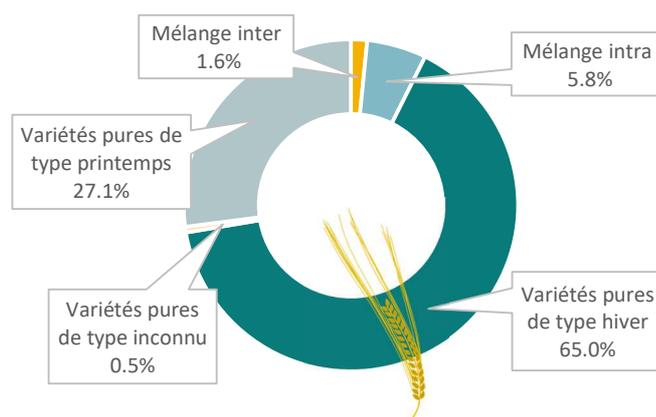
ORGES : LES ORGES D'HIVER REPRÉSENTENT 65 % DES SEMIS

En mai 2023, les hectares cultivés en orges d'hiver sont estimés à 1 326 657 par le SSP. Sur cette base, BVA n'a pas enquêté les exploitations de moins de 10 ha de céréales et le nombre d'observation a pu être insuffisant dans certains départements, l'étude est donc basée sur 1 291 694 soit 97,4 % de la surface totale cultivée. 32 756 ha, soit 2,5 % des surfaces, sont cultivées en agriculture biologique ou de conversion (+ 1,1 point /2022).

Pour les orges de printemps, les hectares cultivés sont estimés à 606 611 par le SSP. Sur cette base, BVA n'a pas enquêté les exploitations de moins de 10 ha de céréales et le nombre d'observations a pu être insuffisant dans certains départements, l'étude est donc basée sur 502 052 ha soit 99,1 % de la surface totale cultivée. 20 916 ha, soit 4,1 % des surfaces, sont en agriculture biologique ou en cours de conversion (+ 0,7 point /2022).

Les orges de type hiver représentent 65 % des surfaces, en progression de 1 point par rapport à 2022. Elles sont majoritairement de type 6 rangs, avec 81 % contre 19 % pour les orges d'hiver à 2 rangs. 27,1 % des surfaces sont cultivées avec des variétés d'orges de type printemps. Les mélanges intraspécifiques représentent 5,8 % de la sole nationale, alors que les mélanges interspécifiques ne couvrent qu'environ 1,6 % de la surface.

Répartition des surfaces semées en variétés



Classement des dix premières variétés d'orge de type d'hiver - 2023

Variété	Année inscription	Nombre de rangs	Avis Malterie	Nombre d'hectares	% des surfaces nationales
KWS FARO	2018	6	Préférée	348 553	29.8 %
LG ZEBRA	2018 (Belgique)	6		96 480	8.3 %
KWS JOYAU	2020	6		63 293	5.4 %
DEMENTIEL	2020	6	Préférée*	54 536	4.7 %
KWS JAGUAR	2019	6		41 453	3.5 %
ETINCEL	2012	6	Préférée	41 130	3.5 %
LG CAIMAN	2021	2		32 864	2.8 %
PIXEL	2017	6	Préférée	29 227	2.5 %
LG CASTING	2017	2		26 804	2.3 %
IDILIC	2020	2		26 729	2.3 %

Les 10 premières variétés d'orge d'hiver représentent 65,2 % des surfaces. KWS FARO est toujours en tête du classement avec 29,8 %, suivie de LG ZEBRA et de KWS JOYAU. DEMENTIEL, LG CAIMAN et IDILIC rentre dans le classement au détriment de KWS BORRELY, MARGAUX et AMISTAR.

4 variétés du top 10 figurent sur la liste des variétés préférées d'orges de brasserie publiée par les malteurs et brasseurs de France.

Préférée : variété préférée par les malteurs et brasseurs de France

Préférée* : variété préférée, usage limité. Variété adaptée à certains cahiers de charges dont le débouché est à sécuriser

Classement des dix premières variétés d'orge de type printemps - 2023

Concernant les orges de printemps, RGT PLANET domine toujours très largement le paysage français avec 81,5 % des surfaces emblavées (- 2,4 points/2022) suivie de KWS FANTEX avec 5,3 % des surfaces (- 1,4 point/2022). SEBASTIAN et PRESTIGE laissent place à LEXY et RGT ASTEROID dans le classement. Les 10 premières variétés représentent près de 97,3 % des surfaces cultivées en orge de printemps.

8 variétés du top 10 figurent sur la liste des variétés préférées d'orges de brasserie, à des stades plus ou moins avancés, publiée par les malteurs et brasseurs de France.

Variété	Année inscription	Avis Malterie	Nombre d'hectares	% des surfaces nationales
RGT PLANET	2014	Préférée	396 480	81.5 %
KWS FANTEX	2016	Préférée	25 672	5.3 %
KWS THALIS	2021	Préférée*	22 972	4.7 %
LAUREATE	2017	Préférée	9 267	1.9 %
FOCUS	2018	Préférée	5 800	1.2 %
FANDAGA	2017	Préférée	3 258	0.7 %
LEXY	2021	Observation 1	3 038	0.6 %
LG TOSCA	2019	Préférée*	2 960	0.6 %
EXTASE	2004		1 922	0.4 %
RGT ASTEROID	2017		1 804	0.4 %

Préférée : variété préférée par les malteurs et brasseurs de France

Préférée* : variété préférée, usage limité. Variété adaptée à certains cahiers de charges dont le débouché est à sécuriser
Observation 1 : en observation commerciale et industrielle, étape 1 (en cours de test chez les industriels)

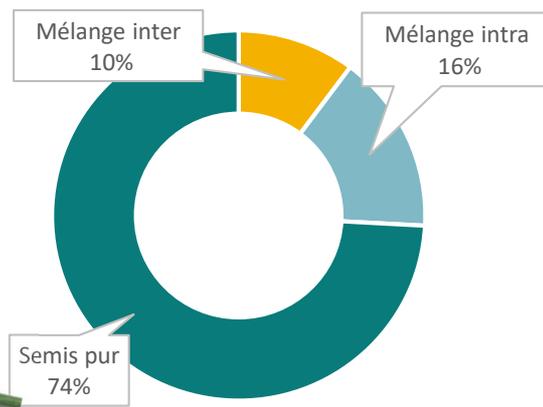
TRITICALE : 26 % DES SURFACES CULTIVEES EN MELANGE

En mai 2023, les hectares cultivés en triticales sont estimés à 341 422 par le SSP. Sur cette base, BVA n'a pas enquêté les exploitations de moins de 10 ha de céréales et le nombre d'observations a pu être insuffisant dans certains départements, l'étude est donc basée sur 321 201 ha soit 94,1% de la surface totale cultivée. 34 186 ha, soit 10,6 % de la surface (- 3,6 points /2022), sont en agriculture biologique ou en conversion.

74 % des surfaces sont semées en variété pure, 16 % le sont en mélanges de variétés et 10 % en mélanges interspécifiques essentiellement en mélange avec des pois ou de la féverole.



Répartition des surfaces semées en variétés pures et en mélanges - 2023



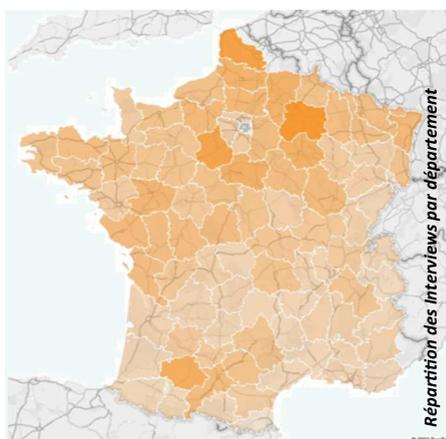
Classement des dix premières variétés de triticales - 2023

Les 10 premières variétés semées en pure représentent près de 46,6 % des surfaces. RGT OMEAC occupe toujours la tête du classement avec 12,3 % des surfaces, suivie de BREHAT et LUMACO. Les variétés RGT GWENDALAC, RGT RUTENAC et RUCHE font leur entrée dans le top 10 au détriment de KAULOS, AGOSTINO et RIVOLT.

Variété	Année d'inscription	Nombre d'hectares	% des surfaces nationales
RGT OMEAC	2017	39 530	12.3 %
BREHAT	2018	26 451	8.2 %
LUMACO	2020	20 864	6.5 %
RAMDAM	2018	18 868	5.9 %
BIKINI	2016	8 167	2.5 %
RGT GWENDALAC	2021	7 678	2.4 %
ELICSIR	2015	7 366	2.3 %
RGT RUTENAC	2020	7 277	2.3 %
VUKA	2009 (Allemagne)	7 249	2.3 %
RUCHE	2020	6 312	2.0 %

L'ensemble des **données de surfaces variétales semées à l'échelle départementale par céréales** est disponible contre rémunération sur la plateforme d'échange de données API-Agro via le lien suivant :

<https://platform.api-agro.eu/members/products/data-offerings/9c37503ca1de47ad96683378e10358b1/view>



Méthodologie de l'enquête



L'Enquête Variétés Céréales a pour objectif de déterminer les surfaces semées en France pour chaque variété de blé tendre, blé dur, orges et triticales.

Le champ géographique de cette enquête couvre l'ensemble des départements métropolitains français. Tous les semis ont été pris en compte quelle que soit l'origine des semences utilisées ou le mode de production. Une base de 154 083 agriculteurs, ayant au moins 10 hectares de céréales a été constituée avec l'appui de FranceAgriMer. Sur cette base, un échantillon représentatif a été construit par département et selon 3 strates de taille d'exploitation : surface de céréales de 10 à 19 ha, 20 à 49 ha et 50 ha et plus. Ces agriculteurs ont été interrogés à travers un questionnaire en ligne entre le 13 février et le 6 mars 2023. Une invitation et deux relances ont permis d'obtenir un taux de réponse de 3,2 %, soit 4 517 interviews. Du 7 au 17 mars 2023, l'enquête a été complétée par téléphone auprès de 500 agriculteurs dans les départements et les strates dont les objectifs de représentativité n'étaient pas atteints. Après vérification des données, 5 489 interviews sont validées. Un redressement a été effectué pour chaque espèce, à partir des données SSP (Service de la Statistique et de la Prospective) de mai 2023.